

60 ans

F
E
D
E

SPECIAL ASSURANCE MALADIE

Le comité de la FEDE a décidé de proposer une nouvelle alternative pour les assurances complémentaires dans le cadre de la convention collective conclue avec le Groupe Mutuel. L'introduction de la contribution de soutien est l'occasion de rappeler que les avantages de cette convention collective pour les assurances complémentaires sont ouverts à l'ensemble du personnel de l'Etat. Ils ne sont donc pas réservés aux seuls membres des associations affiliées à la FEDE.

Convention cadre d'assurances complémentaires conclue entre la Fédération des Associations du Personnel des Services publics du canton de Fribourg (FEDE), et la Caisse maladie de la Fonction publique, membre du Groupe Mutuel

La convention cadre : ses origines

Les archives nous révèlent que les premiers indices faisant état de la volonté de mettre sur pied une assurance maladie et accident collective en faveur du personnel de l'Etat remontent au milieu des années 80. Prenant à son compte les doléances exprimées par certaines associations, le comité de la FEDE en faisait un objectif prioritaire et confiait à un groupe de travail le mandat d'étudier et de collecter les informations nécessaires à la réalisation de ce projet. Pour les initiateurs, il s'agissait avant tout de combler une lacune dans la palette des prestations sociales du personnel de la fonction publique.

Un pool d'assureurs fribourgeois

Parmi les prétendants, le choix du comité s'est porté sur le pool formé de l'Avenir assurances et de la Mutualité scolaire. Au-delà des exigences fixées par le cahier des charges, la notion de proximité s'est avérée être un atout indéniable dans ce choix. C'est ainsi que la 1^{ère} convention cadre d'assurances complémentaires des soins voyait le jour. Elle entra en vigueur en juillet 1991.

Nouvelle convention avec la Caisse Maladie de la Fonction publique

Face à une concurrence toujours plus vive sur le marché de l'assurance et soucieux d'offrir des conditions plus attractives, décision était prise d'un commun accord entre les parties de proposer une alternative au système en vigueur. Grâce au partenariat mis en place avec le Groupe Mutuel, une nouvelle convention avec des produits mieux adaptés aux réalités du marché était conclue avec la Caisse maladie de la Fonction publique. Elle entra en vigueur en janvier 2000. Solidement implantée dans le canton de Fribourg, la Caisse maladie de la Fonction publique est, rappelons-le, l'émanation de la Société de secours mutuel du corps enseignant fribourgeois.

Une option judiciaire

Une option qui s'avéra judicieuse dans la mesure où elle insuffla une impulsion nouvelle, contribuant ainsi au développement réjouissant des effectifs, condition sine qua non à la pérennité du groupe. Pour le surplus, elle joua un rôle fédérateur qui lui permit de rassembler sous une même entité et à des conditions identiques nombre de contrats satellites issus pour la plupart des Cycles d'orientation du canton.

Actuellement, ce sont quelque 4800 assurés qui font confiance au Groupe Mutuel, soit en manifestant leur attachement à l'ancienne convention de l'Avenir (environ 800 assurés), mais essentiellement en adhérant à la Caisse maladie de la Fonction publique (4000 assurés).

La Fédération des associations du personnel des services publics du canton de Fribourg (FEDE) a été créée en 1947 et regroupe quasi tous les syndicats et associations du personnel de l'Etat de Fribourg. Elle est l'interlocutrice du Conseil d'Etat pour ce qui concerne de près ou de loin le personnel, notamment ses conditions de travail et de rémunération.

Déterminé à promouvoir ce partenariat de longue date, le comité de la FEDE, de concert avec le Groupe Mutuel, vous propose un produit inédit en guise d'alternative aux assurances complémentaires standards intitulé Global Solution.

Global Solution : Un concept novateur et unique sur le marché

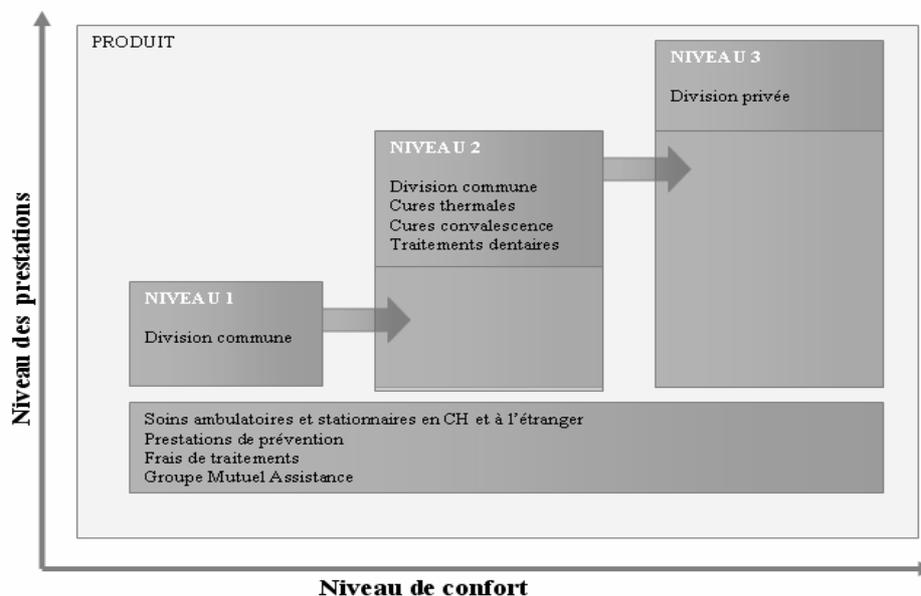
La combinaison des prestations offertes par Global Solution complète les prestations de l'assurance obligatoire des soins de manière étendue et avantageuse.

Global Solution – un produit

- en faveur de l'ensemble du personnel de l'Etat et des membres de leur famille
- à titre facultatif
- 3 modèles à choix
- incomparable aux produits existants
- questionnaire de santé simplifié

Global Solution - 3 niveaux

- Niveau 1 - Primes attractives 👍
- Niveau 2 - Prestations de qualité 👍👍
- Niveau 3 - Prestations top et privée 👍👍👍



Produits standards

Les produits standards actuellement sur le marché des assurances complémentaires sont toujours accessibles dans le cadre de la convention.

Tirage au sort - cadeaux

Cette campagne fera l'objet d'un tirage au sort ouvert aux fidèles assurés comme aux nouveaux adhérents. De plus amples informations à ce sujet seront communiquées ultérieurement.

Renseignements

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site Internet de la FEDE : www.fede.ch/actualite.htm ou vous adresser directement au Groupe Mutuel, Association d'assureurs

Personne de contact :

Mme Geneviève Baeriswyl ☎ 058 758 48 70 - fax 058 758 49 90 - e-mail gbaeriswyl@groupemutuel.ch